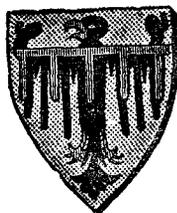


dut à ses bienfaits envers la Chartreuse de Sainte-Croix la faveur de partager le tombeau de la pieuse fondatrice (1).

X. ARTAUD V DE ROUSSILLON. Artaud V ratifia, quoique mineur, toutes les donations faites par sa mère à la Chartreuse de Sainte-Croix. A peine avait-il atteint sa majorité, que Louis, sire de Beaujeu, et Aymar de Poitiers, comte de Valentinois, formaient contre lui et ses frères une ligue redoutable (30 juin 1280). Le 11 juillet de l'année suivante, cette ligue fut renouvelée encore entre Louis de Savoie, baron de Vaud, et Aymar comte de Valentinois, qui élevait plusieurs griefs contre la maison de Roussillon. Ce traité imposait à ce dernier l'obligation de faire tous ses efforts pour décider sa cousine Jeanne de Montfort, comtesse douairière de Forez, veuve du comte Guy VI, mort en 1278, à épouser Louis de Savoie. Mais, malgré les instances du comte de Valentinois, la comtesse Jeanne ne consentit à ce second mariage



MONTFORT.



SAVOIE-VAUD.

qu'en 1285. Quant à la guerre qui menaçait Artaud, elle

(1) *Mazures de l'Isle-Barbe*, p. 533. — *Dom Le Coulteux, loc. cit.* — P. Gauthier. *Table chronographique*, p. 715. — De Valbonnais. *Hist. du Dauphiné*, I, p. 194. — *Manuscrits du P. Colombi*, IV, n° 417. — Chorian. *Hist. du Dauphiné*, p. 164.